

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

GAMME

Appellation commerciale	Date de commercialisation	Type moteur	Cylindrée (cm³) / Puissance (kW/ch)	Type de transmission/ Nombre rapports	Puissance administrative en France
Astra 5 portes					
1.7 CDTI Enjoy	04/2004 ->	Z17DTH	1686/74/101	Manuelle F23 /5	6
1.7 CDTI Cosmo (BV5)					
1.7 CDTI Élégance (BV5)	04/2004 ->12/2005				
1.7 CDTI Cosmo (BV6)	09/2004 ->				
1.7 CDTI Élégance (BV6)	09/2004 ->12/2005	Z19DTH	1910/88/120	Manuelle M32 /6	7
1.9 CDTI Enjoy					
1.9 CDTI Élégance					
1.9 CDTI Cosmo	12/2005 ->	Z19DT			
1.9 CDTI Cosmo					
Astra Break					
1.7 CDTI Enjoy	09/2004 ->	Z17DTH	1686/74/101	Manuelle F23 /5	6
1.7 CDTI Cosmo (BV5)					
1.7 CDTI Élégance (BV5)	09/2004 ->12/2005				
1.7 CDTI Élégance (BV6)					
1.7 CDTI Cosmo (BV6)					
1.9 CDTI Enjoy	09/2004 ->12/2005	Z19DTH	1910/88/120	Manuelle M32 /6	7
1.9 CDTI Élégance					
1.9 CDTI Cosmo					
1.9 CDTI Cosmo	12/2005 ->	Z19DT			
Astra GTC (3 portes)					
1.7 CDTI Enjoy	02/2005 ->	Z17DTH	1686/74/101	Manuelle F23 /5	6
1.7 CDTI Sport (BV5)					
1.7 CDTI Cosmo (BV5)					
1.7 CDTI Cosmo (BV6)					
1.7 CDTI Cosmo Panoramique (BV5)					
1.7 CDTI Cosmo Panoramique (BV6)	02/2005 ->12/2005		1910/88/120	Manuelle M32 /6	7
1.7 CDTI Sport (BV6)					
1.9 CDTI Enjoy					
1.9 CDTI Sport					
1.9 CDTI Cosmo	12/2005 ->				
1.9 CDTI Cosmo Panoramique					
1.9 CDTI Sport					
1.9 CDTI Cosmo					
1.9 CDTI Cosmo Panoramique					

PLAQUE CONSTRUCTEUR (A)

La plaque constructeur est collée sur le montant de pied milieu côté droit. Elle comporte les indications suivantes :

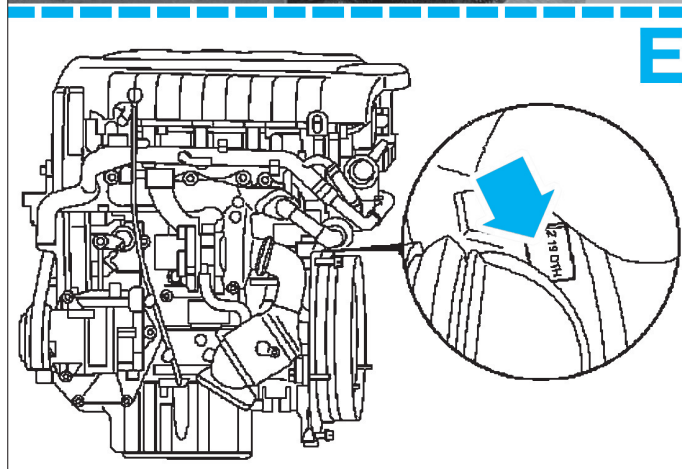
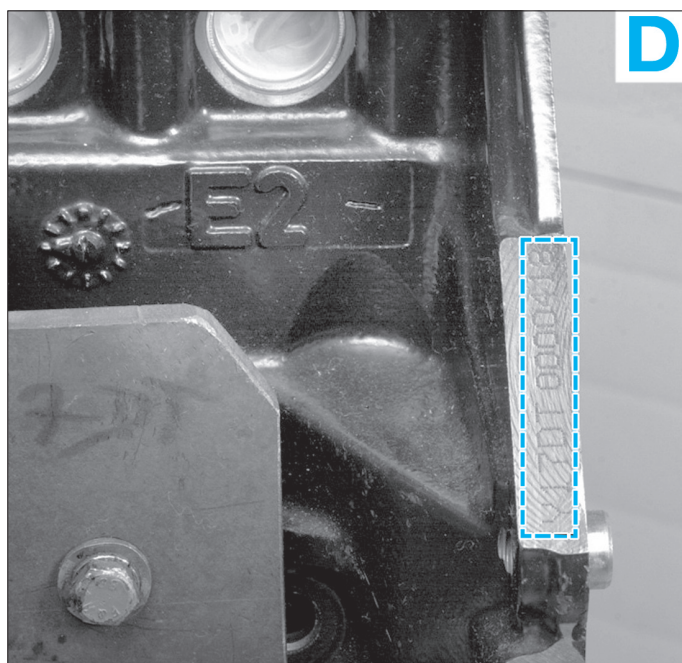
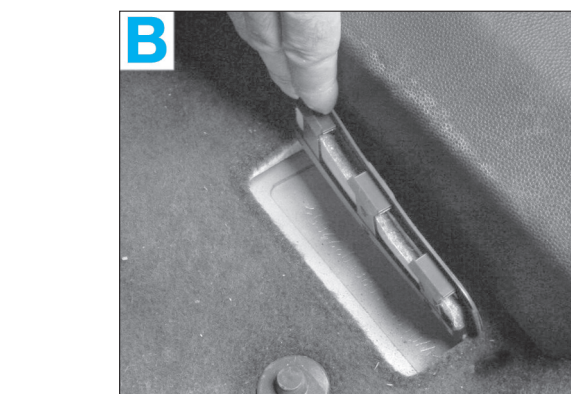
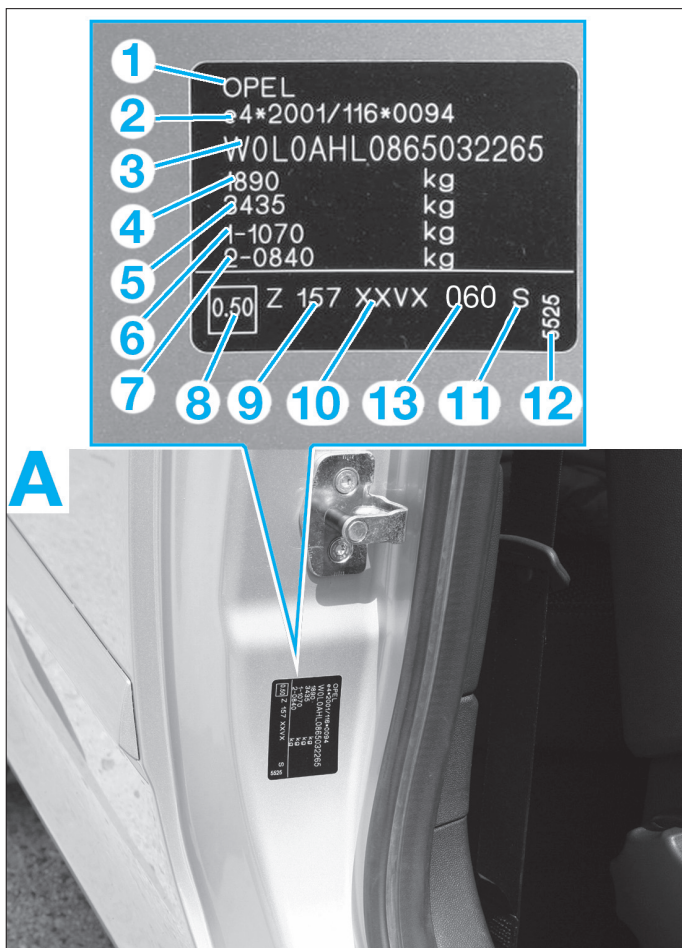
- 1. Le nom du constructeur.
- 2. Le numéro de réception communautaire.
- 3. Le numéro d'identification.
- 4. Le poids total autorisé en charge.
- 5. Le poids total roulant autorisé.
- 6. Le poids maxi autorisé sur l'essieu avant.
- 7. Le poids maxi autorisé sur l'essieu arrière.
- 8. Coefficient de pollution échappement Diesel.
- 9. Le code couleur peinture.
- 10. Numéro d'identification pour les pièces de rechange.
- 11. Désignation pour châssis sport.
- 12. Numéro de série du véhicule.
- 13. Code mémoire de programmation ordinateur de bord (selon année modèle).

NUMÉRO D'IDENTIFICATION (B) ET (C)

Le numéro d'identification, à 17 caractères (norme CEE) est frappé sur le plancher (B), dissimulé sous une trappe en plastique sur le côté droit devant le siège passager avant. Il est visible également à la base du pare-brise (C) à gauche ainsi que sur la plaque constructeur (A).

IDENTIFICATION MOTEUR (D) ET Z19DTH (E)

Le type et le numéro moteur sont gravés sur un méplat à l'avant du bloc-cylindres du côté gauche à proximité du carter de boîte de vitesses.

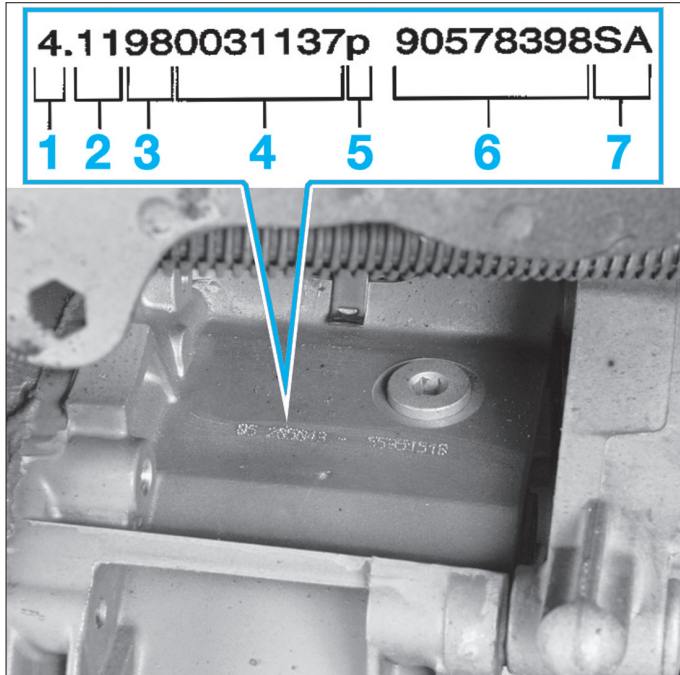


IDENTIFICATION BOÎTE DE VITESSES F23 (F)

L'identification de la boîte de vitesses est frappée sur une surface lisse, située sur le pont à l'arrière du carter.

Elle comporte (sous la forme d'une ligne à caractères codés) les indications suivantes :

- 1. Type de carter.
- 2. Code de boîte de vitesses.
- 3. Chiffre de l'année de production.
- 4. Numéro de série correspondant à l'année.
- 5. Index des modifications interne à GETRAG.
- 6. Numéro de pièce OPEL (pas toujours disponible).
- 7. Code Alpha OPEL.
- 8. Autocollant à code barre pour la commande de la production dans les usines de fabrication.

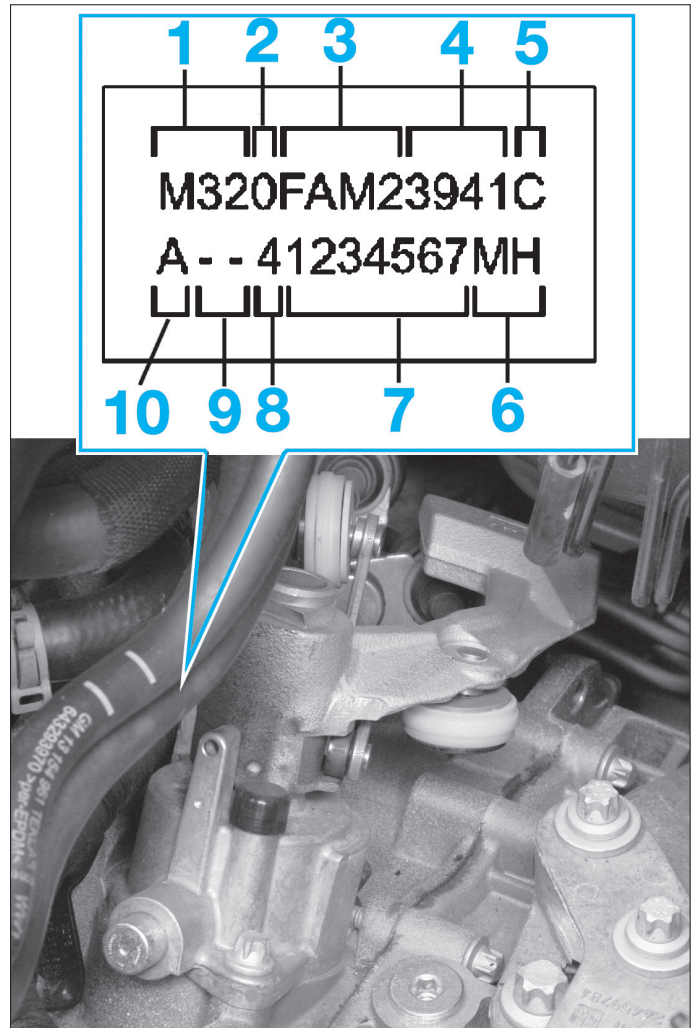


IDENTIFICATION BOÎTE DE VITESSES M32 (G)

L'identification de la boîte M32 est gravée sur le carter de boîte de vitesses à côté de l'axe du levier de commande du changement de vitesse.

Elle comporte (sous la forme d'une ligne à caractères codés) les indications suivantes :

- 1. Type de boîte de vitesses (M32).
- 2. Désignation de la marque (O = Opel).
- 3. Famille de moteur.
- 4. Rapport de pont de la boîte.
- 5. Exécution (C = jeu de pignon à étage serré (Close Ratio)).
- 6. Code Alpha OPEL (MH)
- 7. Numéro de série (7 chiffres).
- 8. Dernier chiffre de l'année de production (4 = 2004).
- 10. Usine du constructeur (A = Aspern).



CARACTÉRISTIQUES DIMENSIONNELLES ET PONDÉRALES

DIMENSIONS (mm)

Dimensions	Astra 5 portes	Astra Break	Astra 3 portes
Longueur	4249	4515	4290
Largeur (sans rétroviseurs)	1553		
Largeur (avec rétroviseurs)	2033		
Hauteur à vide	1460	1500	1435
Empattement	2614	2703	2614
Voie avant	1488		
Voie arrière	1488		

POIDS (kg)

Type de carrosserie	Berline 5 portes			Break			3 portes GTC		
Motorisation	Z17DTH	Z19DT	Z19DTH	Z17DTH	Z19DT	Z19DTH	Z17DTH	Z19DT	Z19DTH
À vide en ordre de marche /*	1365/1380	1395/1410	1393/1408	1393/1408	1435/1450	1450/1465	1345/1360	1370/1385	1390/1405
Total maxi autorisé en ordre de marche	1855	1900	1900	1980	2020		1880	1925	
Charge utile	490	507		587	570		535		
Charge maxi tractée freinée	1400	1500		1400			1400	1500	

* Véhicules équipés de la climatisation

CARACTÉRISTIQUES PRATIQUES

PERFORMANCES ET CONSOMMATIONS

	Astra 5 portes		Astra break		Astra GTC (3 portes)	
	1,7 CDTI	1,9 CDTI	1,7 CDTI	1,9 CDTI	1,7 CDTI	1,9 CDTI
Vitesse Maxi	180	191	180	190	182	193
0-100 Km/h (s)	12,3	10,5	12,5	10,8	12,2	10,5
Consommation :						
- Cycle urbain	6,4	7,5	6,4	7,5	6,4	7,4
- Cycle extra-urbain	4,2	5,0	4,2	5,0	4,2	4,9
- Cycle mixte	5,0	5,9	5,0	5,9	5,0	5,8
Émission CO ₂ (CE2002/80B))	135	159	135	159	135	157

PNEUS ET JANTES

Motorisations	Pneumatiques selon équipement	
	1,7 CDTI	1,9 CDTI
Jante tôle		
6,5 J x 15	195/65 R15	
6,5 J x 16	205/55 R16	205/55 R16
Jante alliage		
6,5 J x 16	205/55 R16	205/55 R16
7 J X 17 **	215/45 R17 / 225/45 R17*	225/45 R17
7,5 J X 18**	225/40 R18	225/40 R18

* Pneumatique monté sur l'Astra GTC.

** Roue en option.

PRESSION DES PNEUMATIQUES

AV/AR (bars)	Astra 3 et 5 portes				Astra break			
	1,7 CDTI		1,9 CDTI		1,7 CDTI		1,9 CDTI	
	3 Personnes à bord	Pleine charge	3 Personnes à bord	Pleine charge	3 Personnes à bord	Pleine charge	3 Personnes à bord	Pleine charge
195/65 R15	2,1/2,1	2,5/2,9	—		2,1/2,1	2,5/2,9	—	
205/55 R16			2,3/2,1	2,5/2,9			2,3/2,1	2,5/2,9
215/45 R17	2,5/2,3	2,6/3,0	2,6/2,4	2,7/3,1	2,5/2,3	2,6/3,0	2,7/2,5	2,8/3,1
225/45 R17	2,1/2,1	2,5/2,9	2,3/2,1	2,5/2,9	2,1/2,1	2,5/2,9	2,3/2,1	2,5/2,9
225/40 R18	2,5/2,3	2,6/3,0	2,6/2,4	2,7/3,1	2,5/2,3	2,6/3,0	2,7/2,5	2,8/3,1
T115/70 R16	4,2/4,2							

INDICATEUR DE MAINTENANCE

Sur l'Astra H, les intervalles d'entretien sont à échéances variables ou à échéances fixes. S'ils sont variables, ils dépendent du profil de conduite et d'utilisation du véhicule. Dans des conditions d'utilisations optimales, les intervalles peuvent aller jusqu'à 50 000 km ou 2 ans avec un moteur diesel. Le calculateur tient compte des informations suivantes pour déterminer le kilométrage restant avant la période d'entretien : le kilométrage parcouru, le régime moteur, le nombre de cycles de fonctionnement, la température du liquide de refroidissement et d'huile ainsi que la durée de fonctionnement totale du moteur.

INITIALISATION DE L'INDICATEUR DE MAINTENANCE

- Contact coupé.
- Appuyer sur le bouton de mise à zéro du compteur kilométrique journalier. L'écran affiche le totaliseur général et le compteur kilométrique journalier.
- Appuyer sur le bouton de mise à zéro du compteur kilométrique journalier et le maintenir enfoncé. L'intervalle d'entretien s'affiche après 3 secondes.
- Enfoncé le bouton ainsi que la pédale de frein puis maintenir les deux.
- Mettre le contact. Maintenir le bouton et la pédale de frein enfoncés. L'inscription "InSP - - -" s'affiche et clignote. Maintenir les deux enfoncés jusqu'à ce que l'affichage passe à l'indication d'intervalle d'entretien.
- Le kilométrage maximal ("InSP 50.000 Km", pour moteurs diesel avec ECOService-Flex ou "InSP 30.000 Km", pour moteurs diesel avec ECOService) s'affiche à l'écran après 10 secondes environ.
- L'intervalle d'entretien est remis à zéro.

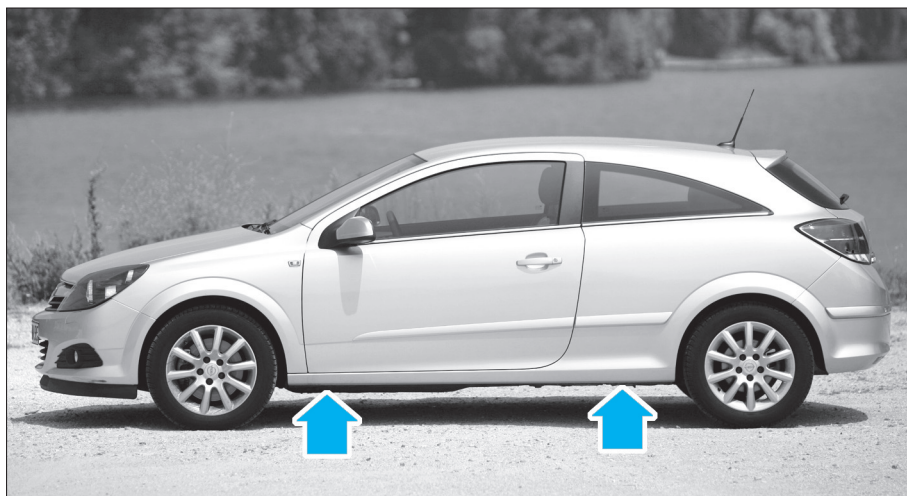
LEVAGE

AVEC LE CRIC DE BORD

Des points de levage sont prévus à l'avant et à l'arrière, de chaque côté du véhicule. Ils sont matérialisés par des encoches réalisées dans la feuillure du bas de caisse, sous lesquelles la tête du cric vient se positionner.

**AVEC UN CRIC ROULEUR D'ATELIER
OU UN PONT ÉLEVATEUR**

Le soubassement du véhicule comporte au total 4 points prévus pour la manipulation du véhicule en atelier. Il s'agit des 4 points prévu pour le cric de bord. Le véhicule peut aussi bien être soulevé avec un cric rouleur pour le levage latéral et individuel de l'avant ou de l'arrière ou avec un pont élévateur à bras pour le levage complet.



REMORQUAGE

REMORQUAGE

Deux orifices taraudés sont dissimulés derrière une trappe située à droite derrière le bouclier avant ou arrière. Un anneau se trouvant avec les outils de bord au-dessus de la roue de secours vient se visser dans ces orifices (cet anneau à un pas à gauche). Cet équipement ne doit être utilisé que pour arrimer le véhicule ou le remorquer sur une faible distance et en aucun cas pour le soulever.



PROGRAMME D'ENTRETIEN

La fréquence de l'entretien programmée varie selon le type de programme « Ecoservice » ou « EcoService-Flex » et si le véhicule est équipé d'un filtre à particules « DPF » ou non :

EcoService : correspond à un entretien standardisé tous les ans ou 30 000 km. Les entretiens sont, dans ce cas, réalisés à échéances fixes. Un témoin d'alerte lié à l'entretien s'affiche au combiné d'instruments « Insp... ».

- 1.9 CDTi avec filtre à particules, un entretien intermédiaire tous les 15 000 km est imposé en plus de l'échéance standardisée à 30 000 km ou chaque année. Toutefois, il convient de rappeler qu'en cas d'utilisation du véhicule dans des conditions particulièrement sévères, il est important de rapprocher les fréquences d'entretien. Sous le terme "utilisation sévère", on entend :
 - les courts trajets de moins de 16 km quand la température extérieure est en dessous de 0°C.
 - l'utilisation fréquente du régime de ralenti (ex : taxi, véhicules de livraison).
 - utilisation d'une remorque, d'une caravane, d'une galerie sur le toit, ou transport de charges lourdes.
 - conduite en dehors des chaussées goudronnée ou recouverte de poussière.

EcoService-Flex : correspond à une périodicité d'entretien variable pouvant être effectuée au maximum tous les 2 ans ou 50 000 km. Un témoin d'alerte lié à l'entretien s'affiche au combiné d'instruments « Insp... ». La périodicité évaluée par le module électronique dépend alors du type de conduite et d'utilisation du véhicule. En fonction de ces deux derniers critères, la périodicité peut s'en trouver modifier.

- 1.9 CDTi avec filtre à particules, l'entretien intermédiaire est supprimé. La périodicité est prise en compte dans les mêmes conditions que précédemment citées.

ENTRETIEN INTERMÉDIAIRE

1.9 CDTi avec filtres à particules	
Entretien/Périodicité	EcoService 15 000 km
- Vidange de l'huile moteur.	X
- Remplacement du filtre à huile.	X
- Réinitialisation de l'indicateur de maintenance.	X

ENTRETIEN NORMAL

Toutes motorisations		
Programme d'entretien Entretien/Périodicité	EcoService 30 000 km ou 1 an	EcoService-Flex 50 000 km ou 2 ans
Opérations		
Vidanges		
- Huile moteur.	X	X
Remplacements		
- Filtre à huile.	X	X
Contrôles état/niveau		
- Eclairage et de signalisation.	X	X
- Réglage des projecteurs avant.	X	X
- Liquide de lave-glace.	X	X
- Liquide de refroidissement moteur.	X	X
- Liquide de frein/embrayage.	X	X
- Electrolyte de la batterie (*).	X	X
- Serrage de la batterie.	X	X
- Etanchéité du circuit de direction.	X	X
- Etanchéité des carters (moteur-boîte) et des circuits hydrauliques.	X	X
- Soufflets (transmissions, boîtier et rotules de direction).	X	X
- Jeux dans la direction, trains AV/AR.	X	X
- Usure des plaquettes de freins AV et AR.	X	X
- Graissage charnières et serrures	X	X
- Pressions des pneumatiques (y compris roue de secours).	X	X
- Pare-brise et des rétroviseurs.	X	X
- Balais d'essuie-glace AV/AR (**).	X	X
- Réglage des gicleurs de lave-glace.	X	X
- Avertisseur sonore.	X	X
- Visuel de l'extérieur de la carrosserie.	X	X
- Essai sur route.	X	X
- Lecture de la mémoire d'autodiagnostic des calculateurs électroniques.	X	X
- Réinitialisation de l'indicateur de maintenance.	X	X

(*) Témoin de contrôle de la batterie.

(**) Les balais d'essuie-glace étant fabriqués à partir de caoutchouc (matière naturelle et vivante), il est conseillé de les remplacer au minimum une fois par an et ce quel que soit le niveau d'usure.

ENTRETIEN PRINCIPAL

Toutes motorisations	EcoService	EcoService-Flex
Programme d'entretien	60 000 km ou 2 ans	50 000 km ou 2 ans
Entretien/Périodicité	60 000 km ou 2 ans	50 000 km ou 2 ans
+ Opérations	30 000 km ou 1 an	—
Remplacements - Filtre à air d'habitacle. - Filtre à combustible.	X X	X X
Contrôles - Courroie d'accessoires. - Disques, étriers et flexibles de freins. - Amortisseurs. - Réglage de la course du levier de frein de stationnement. - Correcteur d'assiette. - Ligne d'échappement. - Circuit de frein et commande d'embrayage.	X X X X X X X	X X X X X X X
1.9 CDTi		
- Contrôle et réglage du jeu aux soupapes	X	X

Attention :

Dans les tableaux ci-après, seuls les périodicités d'entretien nécessitant une opération particulière sont détaillées. Toutefois il convient d'y ajouter le programme correspondant et de respecter les intervalles d'entretien non mentionnés ci-dessous.

ENTRETIENS À ÉCHÉANCES PARTICULIÈRES

Toutes motorisations	EcoService		EcoService-Flex	
Programme d'entretien	60 000 km	4 ans	50 000 km	4 ans
Entretien/Périodicité	60 000 km	4 ans	50 000 km	4 ans
Remplacements - Filtre à air moteur.	X		X	
1.9 CDTi				
Entretien/Périodicité - Remplacement de la courroie d'accessoires (***)	120 000 km ou 10 ans	X		
Entretien/Périodicité - Remplacement de la courroie de distribution (***)	150 000 km ou 10 ans	X		
1.7 CDTi				
Entretien/Périodicité - Remplacement de la courroie de distribution (***)	100 000 km ou 10 ans	X		
Entretien/Périodicité - Contrôle et réglage du jeu aux soupapes - Remplacement de la courroie d'accessoires (***)	150 000 km ou 10 ans	X X		

(***) Le remplacement de la courroie est à effectuer au premier d'un des deux termes échus selon le type de périodicité mais dans tous les cas, tous les 10 ans y compris en cas de faible kilométrage annuel, également après chaque intervention nécessitant sa dépose.

Attention :

Les périodicités indiquées dans le tableau ci-après ne sont effectives que pour les véhicules équipés de boîte de vitesses automatique et en cas d'utilisation sévère. Voir description au début de ce paragraphe.

Boîtes de vitesses automatiques	60 000 km ou 4 ans	80 000 km ou 6 ans
Entretien/Périodicité - Avec moteur 1.7 CDTi - Avec moteur 1.9 CDTi	X	X
Toutes motorisations	Tous les ans	
- Purge de l'eau dans le filtre à combustible.		
Toutes motorisations	Tous les 2 ans	
- Remplacement du liquide de frein et purge des circuits de freinage/embrayage. - Remplacement de la pile de la clé/télécommande. - Contrôle du circuit de la climatisation. - Contrôle du niveau de liquide de direction assistée EHPS. - Contrôle antipollution : 1 ^{er} contrôle après 3 ans puis tous les 2 ans		
Toutes motorisations	Tous les 10 ans	
- Remplacement de la courroie de distribution (***)		

(***) Le remplacement de la courroie est à effectuer au premier d'un des deux termes échus selon le type de périodicité mais dans tous les cas, tous les 10 ans y compris en cas de faible kilométrage annuel, également après chaque intervention nécessitant sa dépose.